



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 9 octobre 2023

Présidence : Mme Daniela Nagy

Objet : MOTION COGEST ET COFIN « BILAN ORGANISATIONNEL ET FONCTIONNEL TIRÉ PAR LA MUNICIPALITÉ 12 ANS APRÈS LA FUSION - QUEL ENSEIGNEMENT POUR LA LÉGISLATURE À VENIR ? 5 OU 7 MUNICIPALITÉS ? »

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

Vu la motion de la Cogest et de la Cofin du 9 octobre 2023;
Où le rapport ;
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 51 voix pour et 1 abstention



de prendre en considération cette motion, de la renvoyer à la Municipalité qui y répondra avec une étude ou un projet de décision dans un délai maximum d'une année.

Ainsi délibéré en séance du 9 octobre 2023.

La Présidente

La Secrétaire

Daniela Nagy

Catherine Fonjallaz